



**CENTRE  
COMMUNAL  
D'ACTION  
SOCIALE**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
JPB/KE/SFT/VK – délibération n° 01  
Conseil d'administration du 10 février 2023  
Procès-verbal du conseil d'administration du 13 janvier 2023

Envoyé en préfecture le 20/02/2023

Reçu en préfecture le 20/02/2023

Publié le 20/02/2023

ID : 060-266004142-20230210-DEL\_100223\_N01-DE

**S'LO**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

### SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2023

**Procès-verbal du conseil d'administration du 13 janvier 2023**

Le dix février deux mille vingt-trois à dix-sept heures trente, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale de Montataire dûment convoqués le six février deux mille vingt-trois, se sont réunis en séance ordinaire au centre communal d'action sociale, sous la présidence de Madame Sabah REZZOUG, Vice-Présidente du CCAS.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : Sabah REZZOUG – Zinndine BELOUAHCHI – Claudine CABARET – Catherine DAILLY – Chrystal LEJEUNE – Louis Joseph MESLIEN – Samia NIDALHA – Jean-Luc RIVIERE – Meriam ZOUAOU

**EXCUSÉS** : Jean-Pierre BOSINO – Redouane BOUIZAOUCHAN – Gilberte CANONNE – Audrey DESLORIERES – Céline LESCAUX

**ABSENT** : Ali HAMDANI

### **N°01-02/2023 : PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 JANVIER 2023**

Vu la loi 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la séance du conseil d'administration en date du 13 janvier 2023,

Considérant le compte rendu de ladite séance,

Sur proposition de Madame la Vice-Présidente,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré,

Avec 8 voix pour et 1 abstention,

Adopte le procès-verbal dans son état, aucune remarque n'ayant été formulée.

**C.C.A.S.**  
Centre Communal d'Action Sociale  
2 Rue Armand Desnosse  
60160 MONTATAIRE  
Tél. : 03 44 27 55 31  
Fax : 03 44 27 09 59

**Le Président**

**Jean-Pierre Bosino**